N° 4327. — 4e Année. CINQ CENTIMES Mercredi 8 Juin 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 42 TOURCOING, rue Varin, 56

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING 3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr. NORD et départements limitrophes 3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES... 0 fr. 25 la ligne RÉCLAMES... 0 fr. 50 la ligne FAITS DIVERS... 0 fr. 75 la ligne LOCAUX... 1 fr. 00 la ligne

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et à PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 14.

TÉLÉPHONE

M. CARNOT A NANCY

DEUXIÈME JOURNÉE

CHRONIQUE DU LUNDI

Par suite de quelles circonstances la *Chronique du lundi* paraît-elle cette fois le mardi matin ? Il faut le demander à la Pentecôte et au voyage présidentiel. Mais pour arriver vingt-quatre heures en retard, elle n'en compte pas moins sur l'indulgence des lecteurs de notre journal. — N. D. L. R.

***

A propos de la nomination à l'Académie de M. Lavisse, il a été distribué beaucoup de fleurs au nouvel élu et quelques bouquets d'épines à M. E. Zola qui a eu le grand tort d'obtenir 10 voix au premier tour.

Le *Journal des Débats* qui fut jadis un journal académique et qui n'est plus à l'heure actuelle qu'une académie de vieilles barbes, s'indigne des suffrages accordés à l'auteur des *Rougon-Macquart*.

Il paraît que M. E. Zola n'est qu'un des *disciples* les plus audacieux des Goncourt et de Flaubert.

Il y a bien des cas où les disciples dépassent le maître et en mettant Flaubert à part, il nous semble que M. Edmond de Goncourt n'a pas tout-à-fait des allures de pyramide à côté de Zola.

Autant le style de ce dernier a de puissance descriptive, de merveilleux coloris, d'intense nervosité, autant la littérature de l'autre est sèche, incolore, incapable même de provoquer en aucun cas l'effroi ou l'enthousiasme.

J'ai lu la *Faustin* de M. Edmond de Goncourt que l'*Echo de Paris* traitait ridiculement « d'illustre collaborateur » il y a quelques jours.

En bien, je le déclare, sans parti-pris, et avec une sincérité absolue, je ne connais pas d'œuvre écrite dans un charabia plus obscur et avec un aplomb plus imperturbable.

Du temps où vivait Jules de Goncourt la collaboration des Jeux frères n'était pas dénuée de relief. L'autre, celui qui est mort, avait du talent et par reflet, son frère semblait en avoir.

Jules en est allé dans l'autre monde en nous laissant Edmond, boursouflure littéraire incapable de produire une œuvre puissante, mais très capable de provoquer l'admiration, car *l'illustre* survivant possède une de ces fortunes rondelettes devant lesquelles s'incline volontiers la galerie héritière.

Or, on sait que par testament fait d'avance et proclamé *urbi et orbi*, par les voies et moyens les plus retentissants, M. Edmond de Goncourt laisse une somme considérable pour l'installation d'une *académie littéraire* destinée à assurer après sa mort, à 25 écrivains de notre époque, des rentes, le vivre, le couvert et peut-être même le logement.

Bien que ce vieillard en tournant au pontificatait du même coup tournée au gâtisme, on le bombarde de compliments à bout portant, on le crible de coups d'encensoir et malgré tout.. le vieux persiste.

Il faudrait pourtant nous laisser tranquille avec cet antique débris.

Autant les Renan, les Jules Simon, les Vacquerie sont restés jeunes, au point de vue du talent, de la conception nette des choses et de la merveilleuse langue qu'ils employaient, autant M. E. de Goncourt est (pardon de cette formule un peu argotique mais expressive) vidé, rincé, nettoyé.... tout en restant solennel et prétentieux.

Ce bâton flottant n'est pas même quelque chose à distance.

Grâce à des nombreuses relations avec le monde des lettres — relations nées à l'époque ou Jules de Goncourt couvrait de son talent la pacotille de la famille.

Grâce à sa grande fortune qui lui a créée un cercle d'amis et d'admirateurs, M. Edmond de Goncourt joue au grand homme, parade, fait la roue, se croit du génie et le proclame avec une simplicité telle que, peu à peu, la stupéfaction de la première heure a fait place, chez les gens qui l'entourent, à une conviction presque sincère.

On prétend que le meilleur moyen d'établir publiquement qu'on a du talent est d'être convaincu qu'on en a beaucoup.

C'est peut-être là tout le mystère de la renommée surfaite de M. Edmond de Goncourt.

Nous ne nous serions guère occupé de cet écrivain s'il ne se rappelait pas constamment au souvenir de la foule en jouant et en faisant jouer de la grosse caisse autour de son nom.

Mais vraiment, aller jusqu'à faire croire que Zola est son humble disciple, faire de l'auteur de *Germinal*, de *l'Assommoir* et de la *Faute de l'abbé Mouret*, le satellite d'un astre sans lumière et sans chaleur, c'était par trop excessif.

C'était presque aussi fort que de se faire qualifier d'*illustre* par l'*Echo de Paris*.

Il est vrai que ce dernier journal n'est pas ennemi de la fantaisie, car à côté de très spirituels écrivains, il possède parmi ses collaborateurs, le plus verveux, le plus étincellant des fantaisistes, notre grand confrère Aurélien Scholl.

***

La Croix qui a l'anathème facile quand elle s'occupe du *Progrès du Nord* nous déverse tout le contenu d'un bénitier sur l'occiput à propos de l'affaire catholique et financière dite : *Société anonyme des Tramways de Roubaix-Tourcoing*.

Le bon journal de sacristie s'indigne de notre façon irrévérencieuse d'apprécier les combinaisons commerciales de ses amis.

Ces derniers avant de livrer un assaut discret au porte-monnaie de leurs contemporains font préalablement un vigoureux appel à la foi. C'est la religion qui en cette occurrence est l'amorce. Nous nous sommes permis de trouver singulière cette façon de chatouiller les barbillons naïfs. Nous l'avons dit hautement, honnêtement, et aussitôt, on nous crible à ce sujet d'épithètes désagréables.

La *Croix* a même trouvé dans son numéro d'hier quelque chose de très fort.

Celui de ces rédacteurs qui signe H. D... et qui, depuis quelque temps dirige contre ma modeste personne ses flèches les plus aécrées, m'en décoche aujourd'hui une empoisonnée : « Ceux qui connaissent la tête de M. Lagrillière, écrivent-il, doivent le trouver joliment laid quand il rit. »

En présence de cette constatation affligeante ! Terrassé par cette éblouissante argumentation, je courbe le front avec humilité sans avoir même le courage de balbutier une timide protestation.

Pauvre « de moi », comme on dit dans le midi !

Pauvre *Croix du Nord*, comme on dit ici, *Beati pauperes*....

E. LAGRILLIÈRE-BEAULCLERC.

Le droit d'accroissement

Le conseil des ministres a approuvé comme nous l'avons dit hier le projet de loi réglant la question du droit d'accroissement.

Voici quelques détails sur ce projet, qui va être déposé sur le bureau de la Chambre.

Le droit d'accroissement dont les congrégations religieuses sont frappées par les lois de finances de 1880 et 1884, est un droit de mutation qui doit être payé lors de la retraite ou du décès de chaque religieux sur la part des biens de la communauté réputée comme propriété du membre démissionnaire ou décédé.

Ce mode de perception a soulevé de nombreuses difficultés qui ont jusqu'à ce jour servi d'aliment à l'esprit de ré-istance des congrégations. D'autre part, le fa t qu donne naissance à l'impôt, c'est-à-dire la retraite ou le décès de tel ou tel religieux échappe dans bien des cas à la connaissance de l'administration.

Enfin, dans certains cas, l'application des lois de fr maire an VII et de floréal an IX sur l'enregistrement pour la perception de ce droit, a conduit à des injustices qui ont été signalées fréquemment dans le Parlement. Il est arrivé, en effet, que le montant du droit était égal et même supérieur à la valeur déclarée des biens transmis.

Ajoutons que la Cour de cassation a rendu récemment, par l'organe de sa chambre des requêtes, un arrêt qui infirme la pratique imposée jusqu'ici par l'administration de l'enregistrement. Cet arrêt déclare non fondée l'obligation de la déclaration multiple, c'est-à-dire l'obligation de déclarer le décès ou la retraite du sociétaire dans tous les bureaux d'enregistrement dans le ressort desquels la congrégation possède des biens. L'arrêt déclare qu'il n'y a lieu qu'à des déclarations uniques.

C'est pour remédier à cette situation, et écarter tous les obstacles que le ministère des finances a élaboré son nouveau projet de loi.

Ce projet transforme le droit d'accroissement qui est éventuel, puisqu'il est subordonné à la retraite ou au décès d'un sociétaire, en un droit fixe annuel, sorte d'abonnement dont le taux a été déterminé de manière à produire un rendement égal à celui que le législateur attendait du droit d'accroissement.

Le taux de ce droit fixe nouveau est de 30 cent. par 100 francs de la valeur vénale des biens, meubles ou immeubles des congrégations reconnues ou non.

Pour les congrégations reconnues, ce droit fixe s'ajoutera nécessairement à la taxe de mainmorte dont ces associations sont déjà passibles. Pour toutes les congrégations, il s'ajoutera à la taxe sur le revenu dont ces associations sont frappées, et dont le recouvrement s'effectue, d'ailleurs, sans difficultés.

Ce droit fixe sera payé en une seule fois dans les trois premiers mois de chaque année.

La perception sera soumise à toutes les règles en vigueur pour les droits de succession, notamment en ce qui concerne les déclarations inexactes ou les dissimulations.

Les congrégations seront tenues à faire une déclaration de leurs biens pour qu'on puisse asseoir l'impôt, et cette déclaration devra être renouvelée toutes les fois que l'état des biens subira une modification.

L'administration contrôlera, d'ailleurs, la sincérité de ces déclarations par tous les moyens que la législation met à sa disposition.

Ajoutons que le projet contient des dispositions transitoires en vue de régler les litiges survenus dans le passé entre l'Etat et les congrégations qui, se refusant à payer le droit d'accroissement, ont été l'objet de poursuites judiciaires, soit que ces poursuites soient encore en cours, soit qu'elles aient abouti à des condamnations non encore exécutées.

Le projet donne, en effet, un délai de six mois à ces congrégations pour opter entre le régime de l'ancien droit d'accroissement et celui du nouveau droit fixe. Mais, passé ce délai, elles seraient, à défaut d'option, contraintes par les voies de droit.

Le Président de la République

A NANCY

Nancy, 6 juin. — La réception dans le salon d'honneur de la préfecture, commence à 8 h. 45, le défilé a lieu dans l'ordre suivi, devant le président qu'entourent MM. Loubet et Bourgeois, les généraux Jamont, Brault, Brugère et Boitard, le Préfet, le Maire et M. Boutin, conseiller d'Etat, directeur général des contributions directes.

Nancy, 6 juin. — En présentant le clergé de Nancy à M. le Président de la République M. Turinaz, évêque de Nancy, s'est exprimé ainsi :

Allocution de l'évêque de Nancy

Je viens offrir au chef de l'Etat les sentiments respectueux de l'évêque de Nancy et du clergé de son diocèse. Cet évêque et ce clergé partagent tous les sentiments patriotiques des vaillantes populations de la Lorraine.

Plus que personne, ils désirent l'union de tous les Français dans la justice et la liberté. Quelles que soient les constitutions et les formes politiques ils accomplissent à l'égard du gouvernement les devoirs de soumission tel qu'ils l'enseignent avec la doctrine catholique, la raison elle-même et les traditions des nobles âmes.

Ils ne veulent toucher en rien aux droits de l'autorité civile, mais ils veulent rester dans toute son étendue leur mission religieuse.

Apôtres et pasteurs de tous, ils appartiennent au parti de la France et de Dieu.

A ces règles de conduite, je pourrais dire à ces principes, l'évêque de Nancy et le clergé de son diocèse ont été constamment fidèles et ils le seront toujours pour obéir à leur conscience et servir les intérêts les plus élevés de la patrie.

Réponse de M. Carnot à l'évêque

M. Carnot, en répondant à Mgr Turinaz, a dit :

J'applaudis, Monsieur l'Evêque, aux sentiments patriotiques que vous exprimez en votre nom personnel et au nom du clergé de votre diocèse. Pour assurer à notre chère France la force et la grandeur que souhaitent pour elle tous ceux qui l'aiment, rien n'est plus nécessaire que l'union de tous ses enfants et leur égale soumission à ses lois.

Discours du général Jamont à M. Carnot

En présentant les officiers de la garnison de Nancy, le général Jamont, commandant le 6e corps d'armée s'est exprimé de la façon suivante :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter les officiers de la garnison de Nancy. Ces belles troupes a la tête desquelles ils ont défilé hier, ne comprennent qu'un nombre restreint les hommes qui ont eu le même honneur, il y a quelques mois, dans les plaines de Vitry-le-François, mais si les individualités ont changé, l'esprit est resté même, c'est-à-dire un sentiment réfléchi et fait de sacrifice et de devoir.

Leurs camarades de la réserve et de l'armée territoriale pensent comme eux. Ils aiment leur belle terre de France et savent connaître le mérite d'être défendue.

Réponse de M. Carnot au général Jamont.

M. Carnot a répondu en ces termes.

« Je vous remercie de me présenter à vos officiers. J'ai admiré vos belles troupes, l'an dernier à Vitry-le-François, je les ai admirées à nouveau hier, sans les averses violentes : elles n'ont pas perdu une seule de leurs admirables qualités. Je sais heureux de saluer les officiers de cette division de Nancy que je sais être à la hauteur de leurs devoirs. »

Allocution du président de consistoire protestant

M. Wyegnar, président du Consistoire, a prononcé l'allocution suivante, en présentant les membres du Consistoire de l'Eglise réformée :

J'ai l'honneur de vous présenter les pasteurs et les membres du Consistoire de l'Eglise réformée de Nancy, qui sont heureux de vous offrir l'hommage de leur profond respect.

Vous nous êtes cher pour beaucoup de raisons, Monsieur le président, de cette République française que nous servons d'autant plus loyalement que c'est un de nos privilèges à nous chrétiens protestants, de pouvoir concilier sans efforts et sans arrière-pensée nos convictions avec la profession sincère de tous les principes républicains et l'acceptation cordiale de toutes leurs conséquences sociétaires, politiques ou sociales.

Enfin, pour votre personne aimée-me, qui est devenue comme l'incarnation de la patrie française que vous faites honorer dans le monde entier par l'intégrité de votre caractère et la dignité de votre vie.

Vous représentez à nos yeux la France libérale, tolérante, généreuse, à jamais guérie, nous l'espérons, du fanatisme religieux ou irréligieux. C'est pourquoi, Monsieur le Prést ent, je puis dire que c'est du fond du cœur que nous prions Dieu tous les dimanches, dans tous nos temples, de vous bénir et de vous protéger vous et votre gouvernement.

Puisse-t-il vous conserver longtemps encore à la France.

Discours du président du Consistoire israélite

Le président du Consistoire israélite de Nancy a prononcé deux allocutions.

Dans la première il a dit :

Je suis heureux de saluer en vous, en Lorraine, dans cette contrée d'où est parti le mouvement de tolérance, consacré par la Révolution française, le chef libéral du pays qui a établi l'égalité entre tous les citoyens de notre patrie.

Dans la seconde, il s'est exprimé en ces termes :

Je suis fier en présentant au chef de l'Etat le Consistoire israélite de Nancy, de pouvoir dans cette ville frontière, affirmer hautement le dévouement absolu de nos populations israélites de la province à la patrie française et à la République : qu'il me soit permis, Monsieur le Président, d'y ajouter l'expression de notre profond respect et de notre reconnaissance pour le premier magistrat de l'Etat, pour qui les traditions de libéralisme et de tolérance sont un héritage de famille.

Une remarque

On a beaucoup remarqué que M. Carnot n'a pas serré la main à l'évêque de Nancy. Le Président de la République a même marqué une froideur très visible à M. Turinaz.

Défilé des délégations.

Après les corps constitués défilent diverses délégations, entre autres celle du village de Dept (Vosges), les maires et les députés de Belfort, des Sociétés de secours mutuels, le cercle du travail, les Sauveteurs de Meurthe et Moselle, les Sociétés fraternelles des employés de chemins de fer, une délégation de l'Académie Stanislas, sciences, lettres et arts; puis un groupe d'une trentaine d'ouvriers de tous métiers appartenant aux industries du département et venus pour recevoir des mains du Président des diplômes d'honneur et des médailles.

Derrière eux vient une délégation de la société centrale d'agriculture; M. Bourcart présente ensuite au président les membres du comité permanent des sociétés de gymnastique, et M. Prudhomme, président des fêtes qui ont eu lieu l'année dernière à Limoges, offre un bas-relief en souvenir de la 12e fête de gymnastique; enfin M. Fould-Dupont, propriétaire des usines de Pompey, adresse une allocution au nom de la grande industrie de l'Est.

La réception prend fin à 10 h. 15.

Départ du Cortège

Nancy, 6 juin, midi. — A 10 h. 1/2, quand le président sort de la préfecture, une foule énorme l'acclame. Le cortège se met en route pour Maxéville par la rue de la Constitution et la place Saint-Georges où les voitures se frayent difficilement un passage au milieu d'un peuple enthousiaste qui emboîte le pas à la diamant présidentielle en poussant des vivats. Au pont du canal, plusieurs personnes sont montées sur une voiture décorée et criant : Vive l'armée ! en jetant des brassées de fleurs sur le cortège. Plus loin, dans le faubourg St-Georges, les voitures s'arrêtent devant un magnifique arc de triomphe dont le frontispice monumental porte cette inscription : « A Carnot » Deux usines alsaciennes.

Le directeur de ces usines offre au président une réduction de tonneaux en bois pitchpin, en acacia et en pommier, rehaussés d'ornements en argent.

Les ouvriers d'une verrerie apportent à leur tour un carafe d'un travail merveilleux avec des incrustations d'or et d'argent. M. Carnot remercie avec effusion, serre la main aux ouvriers, et le cortège se remet en marche au milieu des acclamations.

A l'extrémité du Faubourg-Saint-Georges s'élève un autre arc de triomphe : « La commune de Saint-Max à Carnot ».

Le maire, à la tête de son conseil municipal, adresse au président une allocution ; des bouquets destinés à Mme Carnot sont présentés par une petite fille et un petit garçon ; celui-ci est tellement ému qu'il s'arrête dès la première phrase du compliment qu'il devait prononcer et se met à sangloter. Le président embrasse les deux enfants, et la promenade triomphale continue. A ce moment, parmi les acclamations éclatant quelques cris de : A bas la boulange ! A bas Barès ! La jeune député de Nancy, qui ne s'est pas départi un seul instant d'une correction parfaite, semble ne pas s'émouvoir de cette démonstration.

Voici encore un arc de triomphe monumental : c'est celui des ouvriers d'une fabrique de limes. Une fanfare joue le « Père de Victoire » et la « Marseillaise ». Des centaines d'ouvriers suivent la voiture présidentielle et acclament M. Carnot.

Arrivée à Malzeville

Enfin, à 11 h. 15, par des chemins accidentés, le cortège arrive à Malzeville : sur un arc de triomphe très remarquable, les membres des sociétés de gymnastique sont échelonnés, la tenue d'escrime, fleuret en main, et présentent les armes.

Le maire de Malzeville, M. Odinot, fait un discours, mêlé de cris de vive de blanc, que le Président embrasse, remet un bouquet, puis le cortège reprend le chemin de Nancy par le pont tournant du canal de la Marne au Rhin. Après avoir franchi l'arc de triomphe élevé par le quartier des Trois maisons, qui est le quartier ouvrier de Nancy, le Président arrive à l'Institut chimique.

A l'Institut chimique

Devant la porte se tiennent les professeurs en toges grises et violet, et le recteur, M. Mourin, qui reçoit le Président à sa descente de voiture.

A l'entrée de la cour intérieure, autour d'un dais de velours rouge frangé d'or et orné d'écussons et de drapeaux, trois bas étudiants sont rangés ; ils agitent joyeusement en l'air leurs casquettes et poussent un triple hurrah, tandis que des jeunes demoiselles inclinent respectueusement les emblèmes de leurs sociétés, vers le chef de l'Etat. Mais le silence se fait, et le recteur prononce un discours fréquemment interrompu par les applaudissements des étudiants. Le Président répond par quelques mots de félicitations et décore M. Bricmont, doyen de la Faculté des Sciences ; il remet ensuite les palmes académiques à MM. Arth, professeur à l'Institut chimique, Gardel, professeur à la Faculté de droit, Garnier, professeur de clinique médicale, Godfrin, professeur de matières médicales, Tarnembarg, maître de conférences à la Faculté de Médecine, Gridin, agrégé de chimie à la Faculté de Médecine.

Après cette distribution commencée sous le coupole du doyen, M. Bichat, on fait la visite des salles d'études et des laboratoire dont un des aides, comptant 16 années de service reçoit une médaille.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, 68

LA FILLE SANS NOM

DEUXIÈME PARTIE

PAUVRE JEANNE

Elle lui prit la main et, la regardant en face elle lui dit :

— Vous parlez seule tout à l'heure et je vous écoutais !

Une sorte de timidité affrayée se peignit sur les traits de la veuve.

— Moi ? fit-elle, comme un écolier prêt en faute.

— Oui, vous, ma mère ; vous parliez du passé. Souvenez de vous souvenir... rappelez-vous... Moi, votre fille, je vous en supplie !

— Pourquoi dis-tu votre fille ?... Tu n'est pas ma fille.

Je vous aime autant que si je l'étais, du moins... Pour moi, ma mère, faites un effort !... Que donc n'ai-je connaître à vous !...

Elle la serrait avec toute la force de sa volonté pour faire jaillir une étincelle de ce cerveau troublé.

— Oui ? répéta la veuve docilement.

— Mon père !...

— Non... non... ce n'était pas ton père...

— Qui donc !

— Je me souviens... Il était mort le père... tué...

Elle poussa un cri et se leva d'un bond, avant que Jeanne pût la retenir.

Et, avec des gestes d'insensée, elle ajouta :

— Il dort au fond des eaux... là-bas... bien loin... Tu ne le reverras jamais ! Quant à l'autre... qui donc ?... Qui ? Je ne sais plus.

— Souvenez-vous !

— Je ne peux pas !

Elle balbutia quelques phrases incompréhensibles.

La lumière qui avait paru se rallumer un instant s'éteignit de nouveau.

La jeune fille entraîna doucement sa mère vers son lit et bientôt la malheureuse s'endormit en répétant d'une voix de plus en plus faible sa complainte mélancolique :

Il est parti pour l'Islande,
Au printemps, mon fiancé ;
Il a mis sa voile en grande
Ses compagnons l'entaissé ;
Et le follet dans la lande,
C'est son âme qui demande :
Prier pour le trépassé !

Jeanne avait eu une lueur d'espoir.

Pendant un instant elle avait pu croire à un retour d'intelligence, à une de ces clartés vacillantes qu'une lampe jette avant de mourir, mais qui suffisent pour montrer le chemin et désigner les ténèbres.

L'ombre s'était faite de nouveau.

Elle poussa un profond soupir et se résigna.

N'était-elle pas habituée aux déceptions !

Depuis des années, depuis son départ surtout la Mesnil, elle avait subi tant de refus et de hontes qu'elle n'avait plus de ressort ni de force.

Le sort pouvait l'accabler. Il ne lui imposerait pas d'épreuves pires que celles qu'elle avait endurées.

Elle pouvait l'espérer du moins !

Elle se reprochait presque comme une faiblesse la joie qu'elle avait ressentie au moment où la folie allait lui révéler le secret de sa naissance.

Sa mère !

En avait-elle une autre que cette pauvre femme ? Jeanne était seule et cruelle durait depuis si longtemps déjà ?

Est-ce une mère, la femme sans cœur qui commet ce crime contre nature d'abandonner son enfant.

Quand elle la connaîtrait, après tout, pourrait-elle avoir pour elle d'autres sentiments que la haine ?

Ne l'avait-elle pas cent fois chargée de ces malédictions à ses heures de découragement, quand ses souffrances lui arrachaient des cris de douleur et de colère.

Mieux valait ignorer son nom.

Et puis qu'était-elle à présent, et ce n'est qu'une fille perdue, déshonorée !

Il ne lui restait qu'un espoir : son amant.

Il était tout pour elle. Elle n'avait plus qu'un désir : vivre ignorée, oubliée, inconnue d'un monde qui ne pouvait lui témoigner que du mépris et conserver cet amour devenu son unique bien.

La Bretonne, cependant, en quelques mots, lui avait révélé tout un drame, et ce drame jetait un demi-jour sur le mystère de sa naissance.

Son père était mort, mort tragiquement, il reposait au fond de la mer, comme le matelot de la complainte.

Tué ! Par qui ?

Jeanne entrevit confusément une de ces obscures intrigues qui commencent dans l'ombre et finissent par le sang.

Malgré elle, une curiosité élevée à l'état aigu la stimulait de ses mille pointes douloureuses.

Elle se penchait sur le visage de sa mère d'adoption.

Elle avait des désirs de lui crier :

— Parle-moi, je t'en prie ! Dis-moi ce que tu sais !

Mais la folie ne l'aurait pas entendue.

Elle dormait, et, dans le sommeil, son imagination travaillait encore et se faisait jouer par elle des paroles inarticulées, toujours les mêmes : La Roche-Morgat.... Breet.... Jeanne !

La jeune fille s'éloigna.

Elle se deshabilla lentement, indécise, ne sachant que faire, écoutant les bruits lointains du dehors, allant de sa fenêtre à son lit, comme une somnambule, les yeux ouverts, n'ayant aucun besoin de dormir.

Sous la lueur des bougies, elle aperçut les journaux oubliés par tante Rodriguez.

Elle avait une distraction.

Elle les examina curieusement.

Il y en avait de Paris et de Londres ; le *Times*, le *Daily Telegraph*, le *Figaro* et d'autres.

Elle les prit, s'étendit dans son lit et se mit à les parcourir, comme elle aurait feuilleté un livre, du bout des doigts.

Ils ne contenaient rien de bien intéressant pour elle.

Elle en avait à peine examiné quelques-unes lorsque tout à coup ses yeux s'agrandirent.

En même temps elle tressaillit comme si elle avait reçu un coup à la poitrine.

« Les personnes qui pourraient donner des nouvelles d'une veuve bretonne nommée Perrine Yaudet, née au bourg de Vitray en Bretagne — Morbihan — sont priées les communiquer à M. Ravenau, recevoir de rentes, rue d'Anjou. Forte récompense à qui prouvera cette adresse. »

La jeune fille réfléchit.

Perrine Yaudet !

On ne pouvait pas s'y tromper.

C'était bien de sa mère qu'il s'agissait.

Cette insertion, de toute évidence, avait trait au mystère dont elle cherchait la clef.

Si on réclamait l'adresse de la nourice, c'était pour retrouver les traces de l'enfant.

Elle n'en doutait pas un instant.

Mais qui la cherchait ? Sa mère peut-être !

Elle songeait donc à l'enfant délaissée, renoncée !

Elle lut et relut vingt fois cette mystérieuse annonce ; elle se livra aux suppositions les plus chimériques, et enfin elle se dit qu'elle avait un connaître tout ce qui la concernait.

Et après des heures de fièvre et de réflexions elle s'arrêta à ce parti, au moment où le sommeil lui fermait les yeux :

— Demain... oui, décidément, j'irai.

XXVI

OU LE PREMIER PLAN DE PIERRE BRÉCHEUX S'ÉXÉCUTE

Si Juan Rodriguez avait paru préoccupé, à la villa Suzanne, c'est qu'il était à la veille d'une partie considérable.

Et s'il avait quitté et vitesse maîtresse, malgré le désir violent qu'il avait de rester auprès d'elle, c'est qu'en effet il avait reçu des ordres.

Le professeur ne plaisantait pas avec la consigne.

Or, l'ancien maître d'études se défiait des femmes.

Il n'avait pas tort.

Examinez les causes célèbres, étudiez-les avec soin, vous verrez que neuf mois sur dix c'est la femme qui trahit et perd les hommes les plus forts.

Pierre Bréchieux voulait bien que son élève se perdît, mais à l'heure où il n'en aurait plus besoin.

Or cette heure n'était pas venue.

Pour le moment, il entendait conserver son instrument complet, intact et en parfait état.

Les circonstances demandaient une vigilance.

Pierre Bréchieux veillait.

L'hôtel de la rue Bassano, au moment où Juan Rodriguez quittait la villa Suzanne, ressemblait à un campement.

Burlett, Templeton and C° n'oubliaient rien.

Ce sont des commerçants ponctuels, d'une exactitude mathématique.

Ils avaient promis d'expédier un artiste à jour fixe.

Cet artiste était arrivé dans la soirée sous la forme d'un gentleman grand et corpulent la face rosée comme une tranche de jambon d'York, avec des cheveux clairsemés qui laissé pris des oreilles qui étaient vastes, les dents longues, en touches de piano, le nez gros et le front bombé couronné d'une épaisse chevelure de la couleur des fauves.

Franchement ce Tom Childs était impressionnant et très digne, d'une dignité imperturbable et tout à fait britannique.

La mise était légèrement excentrique mais soignée.

Tom Childs portait surtout un ample cache poussière, qui descendait, du dernier gaître, qui avait un cachet énorme et trahissait le goût de Londres dans toute sa pureté.

Ce gentleman de distinct on voyageait avec un domestique presqu'aussi distingué que lui, un grand garçon de vingt-cinq ans qui ne prononçait pas deux paroles par jour, mais qui en revanche obéissait avec une promptitude extraordinaire au moindre signe de maître.

Pour tout bagage, Tom Childs possédait une malle d'une telle ancienneté, enrichie d'étiquettes, en cuir solide et d'un confortable achevé.

Cette malle seule aurait suffi à donner une haute idée de la position sociale de son propriétaire.

Les gens du commun ne se paient pas un meuble de cet acabit.

Pour le moment, Tom Childs était installé dans une bonne chambre chez son hôte de la rue Bassano.

Mais il y avait une différence entre eux.

Le précepteur apparaît le hall à grande peine, éveillé comme une souris, avec tous les symptômes d'une violente agitation intérieure.

L'Anglais dormait à poings fermés. Et même il ronflait comme un orgue.

C'est que leur nature n'était pas la même.

Pierre Bréchieux était l'âme qui pense.

Tom Childs, la brute qui agit.

Pierre Bréchieux, le bras qui dirige.

Tom Childs, le coutelas qui tue.

Et il y avait encore une autre raison.

Tom Childs ne risquait que sa peau dont il faisait bon marché.

Pierre Bréchieux risquait autre chose, un bien auquel il tenait plus qu'à sa vie, plus qu'à sa liberté, la vengeance, cette chère vengeance, la vengeance dont il avait fait son but, son rêve, son idée fixe, son idole.

Ce rêve, à laquelle il touchait.

Ce rêve, à laquelle la nature avait concentré toutes ses forces, tous ses efforts, tous ses appétits dans cet accouvissement de sa haine.

En attendant, le chemin qu'il suivait était aussi dangereux que ces sentiers en lacets dans les montagnes qui surplombent des abîmes.

Un faux pas pouvait le précipiter du haut de ses espérances.

Aussi était-il inquiet, fébrileux autant du moins que les blocs de pierre ou de bronze peuvent l'être.

S'il était sûr de lui et du personnel de Pierrelet, très sûrs, sûrs même de la bande roulante que Burlett et Templeton avaient à leur service, il l'était moins de son élève que des passions pouvaient faire dérailler à l'improviste.

(*A suivre*) CHARLES MÉROUVEL